

INVESTISSEMENT

Filiale de premier rang de la Caisse des Dépôts et Consignations, CDC Kineon investit dans des start-up qui peuvent être utiles au groupe. Premier bilan d'une jeune structure à l'heure où un nouveau directeur général, Francis Mayer, prend les rênes de la CDC.

CDC Kineon mise sur la dématérialisation

C'est peut-être l'un des derniers du « corporate venture » à être actif... à sa manière. CDC Kineon est une structure de financement de projets, mise sur pied par la Caisse des Dépôts et Consignations (CDC) en 2000, dont l'objectif est de financer des start-up dont les technologies ou les nouveaux « process » seront utiles au groupe. Il faut entendre cette mission au sens large puisque le premier à avoir bénéficié de ses largesses est Novethic, un site d'information sur la responsabilité sociale et environnementale des entreprises et les placements éthiques.

C'est l'ancien directeur général du groupe Informatique-CDC qui est aux commandes de CDC Kineon, épaulé par une équipe d'une dizaine de personnes. « Nous prenons le risque technique et financier en utilisant les techniques du capital-risque, mais ce n'est pas notre objectif. Nous voulons concourir à la modernisation des technologies employées par le

groupe en finançant des start-up innovantes », explique Yann Boaretto, président de CDC Kineon. Pour cela, il dispose depuis octobre 2000 de 100 millions d'euros de fonds propres, dont une vingtaine ont déjà été engagés pour financer une quinzaine de sociétés.

Sa conviction est que si le projet est viable et que la start-up trouve des clients, il pourra la cofinancer avec d'autres capital-risqueurs. Et si CDC Ixis Innovation et Part'com font figure d'alliés naturels, puisque ce sont deux sociétés d'investissement de la CDC, il a souvent trouvé des partenaires sur la place. S'il est seul à lancer le projet, CDC Kineon s'octroie en général la part du lion, en prenant entre 25 % et 45 % du capital de la start-up et s'implique de très près dans la gestion de la société, d'autant que « l'implication d'une filiale de la Caisse des Dépôts et Consignations apporte aux start-up une solidité financière qui rassure les clients »,



Yann Boaretto,
président de CDC Kineon.

souligne le président de CDC Kineon. Dans les tours de table menés par d'autres sociétés de capital-risque,

c'est plutôt un partenaire « suiveur » aux engagements modestes.

Malgré des investissements qui peuvent paraître très éclectiques, « le fil directeur est la dématérialisation », explique Yann Boaretto, qu'il s'agisse du document, de l'information ou du process ». Il a ainsi investi dans CDC Zantaz (dont il assure également la présidence) qui numérise les archives de ses clients et les rend accessibles en ligne, instantanément : « On poursuit ainsi le métier de consignation de la CDC », souligne Yann Boaretto. Dans le même ordre d'idées, il a financé Triops Numeric, une solution de gestion électronique des données sensibles des notaires. Mais le champ d'investissement est très large : CDC Kineon a, par exemple, investi (aux côtés de iSource, CDC Ixis Innovation, CLAM et Partech) dans Dialoca, une société spécialisée dans des solutions de gestion de la relation client basées sur la reconnaissance vocale, qui vient de signer un contrat

avec le siège social de Darty Ile-de-France. De nouveaux services sont donc développés, comme ceux d'Agevillage.com pour les personnes médicalement dépendantes ou bien Franceretraite.fr, qui reconstitue les carrières et les droits à la retraite de ceux qui le désirent.

Débarassé de la nécessité de réaliser de fortes plus-values, n'étant pas tenu d'investir dans un certain délai – autant de contraintes habituelles au capital-risque –, CDC Kineon a les coudées franches et affiche une sérénité certaine. « On sortira du capital des sociétés du portefeuille quand le groupe n'en n'aura plus besoin et qu'on pourra le faire sans perdre d'argent », indique Yann Boaretto. Sur les 16 sociétés en portefeuille, il n'a eu que deux sorties : Novethic a été revendu à la CDC et 4C cédé à une société du portefeuille. Autant dire qu'il n'y a pas de plus-values à attendre de ces cessions.

VIRGINIE ROBERT